

Question orale relative aux travaux de voirie rue de Picherieux

Les conseils municipaux se sont largement raréfiés sous cette mandature. Notre groupe peut donc plus rarement aborder les sujets quotidiens des dionysiens en conseil au rythme de l'actualité. C'est bien dommage car le rôle de l'opposition est justement de participer aux débats, de soumettre des propositions, de remonter des informations de terrain.

Par exemple, des travaux ont eu lieu au mois d'octobre rue de Picherieux à Saint-Denis-en-val. Et, dans la méthode employée par la majorité municipale, encore une fois, beaucoup de questions se posent...

1. Plusieurs habitants ont été devant le fait accompli : ils ont découvert qu'il y avait des travaux dans leur rue quand ils ont vu les ouvriers. A priori, une information papier aurait été distribuée dans les boîtes aux lettres mais tous ne semblent pas l'avoir reçue.

Ce qui est dommage, c'est que l'expertise citoyenne est à notre sens indispensable quand il y a des travaux de voirie. Le minimum est de consulter, par transparence au moins et pour répondre au plus près des besoins des habitants. Pourquoi n'y a-t-il pas eu concertation en réunion publique ?

2. Quand on engage des travaux dans une rue, on peut en profiter pour faire d'une pierre deux coups : ici en enterrant le réseau électrique. Certes, c'est bien plus coûteux mais encore une fois, au regard du dérèglement climatique et des vents/orages de plus en plus violents que nous connaissons à l'avenir, il eût été indispensable de saisir cette opportunité pour enterrer le réseau.

3. Un poteau électrique de 8m de haut a manifestement été endommagé lors des travaux. Il a été remplacé par un poteau de 16m de haut. Pourquoi ? Pour les riverains autour, ça change un peu tout de même.

4. Assurez-vous le suivi des factures payées par Orléans Métropole au regard de la réalité des travaux effectués sur notre territoire et du montant annuel que nous versons pour la voirie ?